



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre le 5 mars 2022

LA LUTTE CONTINUE !

Actuellement, des centaines de soignants, salariés comme libéraux, sont interdits de travailler parce que non vaccinés. Ils se retrouvent du jour au lendemain sans aucun revenu : pas de salaire, pas d'indemnisation par le Pôle emploi, pas de minima sociaux, pas de mutuelle et pas de prévoyance.

La loi du 5 août 2021 qui impose la suspension des soignants et des travailleurs du secteur médico-social non vaccinés est l'une des plus violentes attaques contre la classe ouvrière depuis des années, attaque menée par un gouvernement aux ordres du grand patronat.

La CGTG est mobilisée en unité d'action avec d'autres organisations syndicales, politiques et culturelles contre cette loi scélérate depuis le 17 juillet 2021.

Face à cette attaque, sans attendre les suspensions effectives, des travailleurs se sont mis en grève dans les établissements hospitaliers, les cliniques, les établissements médico-sociaux, chez les pompiers !

C'est cette combativité qui a entraîné des milliers de personnes dans les rues et qui a débouché sur la révolte sociale de novembre dernier dans laquelle des jeunes ont exprimé leur ras-le-bol du chômage et de la misère !

SOUTIEN À NOS CAMARADES EN LUTTE !

Depuis plus de 20 mois, nos camarades d'Énergie Antilles sont mobilisés pour la réouverture de l'entreprise. Ils sont déterminés à obtenir satisfaction !

Depuis le 6 septembre, nos camarades d'ArcelorMittal sont en grève contre un patron voyou et raciste. Le préfet avait organisé des négociations bidons pour faire plier nos camarades face à leur patron. Mais la manipulation n'a pas fonctionné et nos camarades continuent la grève !

DENIS DELOUMEAUX, NOU AVÈ-W !

Denis Deloumeaux, un agent administratif au CHU de Pointe-à-Pitre suspendu sans salaire, a entamé une grève de la faim le 12 février dernier. Il est installé jour et nuit sur le parking devant l'entrée du CHU où les grévistes ont reconstruit le « village de la résistance ».

La CGTG apporte tout son soutien au camarade Denis Deloumeaux ainsi qu'à ses proches.

Gérard Cotellon, le directeur du CHU, n'est que le larbin du gouvernement. En bon petit soldat obéissant qu'il est, il fait du zèle pour appliquer localement la politique scélérate du gouvernement.

PRÉPARONS LES LUTTES À VENIR !

Le grand patronat et l'État sont à l'offensive contre les travailleurs. Ils veulent aggraver l'exploitation pour en tirer le maximum de profits.

Il ne passe pas un mois sans que les prix augmentent : les produits alimentaires, l'essence, la bouteille de gaz... En revanche, les salaires sont bloqués. En plus, sous couvert de guerre en Ukraine, Macron a déjà annoncé que les prix vont continuer d'augmenter et qu'il faudra accepter encore plus de sacrifices.

Les droits des travailleurs de l'eau sont lésés depuis la constitution du nouveau syndicat de l'eau et les usagers manquent toujours d'eau. Exigeons la fourniture d'eau potable et le respect des acquis sociaux des travailleurs de l'eau.

NON, NON ET NON !

CE N'EST PAS À NOUS DE PAYER POUR LA CRISE DU SYSTÈME CAPITALISTE !

Si nous, travailleurs, chômeurs, retraités du monde du travail ne voulons pas tomber dans la misère, nous devons nous préparer à nous battre pour l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et des minima sociaux.

Le combat contre l'obligation vaccinale et les suspensions rejoint le combat pour l'augmentation des salaires !

RENFORÇONS TOUTES LES ACTIONS PAR LA PRÉSENCE DES MILITANTS DE LA CGTG

LUNDI 7 MARS À 13H30 Tribunal de Pointe-à-Pitre-Procès des jeunes manifestants de Port-Louis.

MARDI 8 MARS À 18H00 Place de la mairie du Moule-Meeting des organisations en lutte

JEUDI 10 MARS À 10H00 devant le CHU de Pointe-à-Pitre-Conférence de presse des organisations en lutte

JEUDI 10 MARS À 18H00 Rond-point des chevaux de Basse-Terre-Meeting des organisations en lutte

VENDREDI 11 MARS À 9H30 Tribunal de Pointe-à-Pitre-Procès du jeune de Montebello

SAMEDI 12 MARS À 8H30 Palais de la mutualité de Pointe-à-Pitre-Manifestation et journée de soutien à Denis Deloumeaux.

MARDI 15 MARS À 14H00 Tribunal de Pointe-à-Pitre-Procès de Gaby CLAVIER